

le bruit, que nous étions à la veille d'une guerre avec la France, vû que notre gouvernement, piqué au vif des secours d'armes, de munitions & d'uniformes, qu'on supposoit donnés par des sujets de cette puissance aux américains, ne pouvoit plus en honneur se dispenser de mettre un frein à ce commerce illicite; ce qu'il seroit impossible de faire efficacement sans une rupture ouverte: ce bruit avoit même affecté nos fonds, qui, ces derniers mois, avoient paru presqu'immuables: mais aujourd'hui l'on assure, que le marquis de Noailles a été chargé de donner de la part du Roi son maître, à notre Souverain une réponse très-satisfaisante aux représentations & réquisitions, qui lui avoient été adressées, par rapport à la conduite de ses sujets envers nos colonies révoltées. Il ne sera plus permis aux sujets de Sa Maj. Très-Chrétienne de faire des envois d'armes & de munitions hors du pais sans l'approbation des inspecteurs de la marine; & les armateurs américains ne feront plus admis dans les ports de France avec leurs captures qu'en cas d'un gros tems; & alors ils devront se retirer dans l'espace de 48 heures. Des dépêches, reçues encore ce matin du lord Stormont, confirment les dispositions pacifiques de la cour de Versailles, & dissipent l'alarme qui s'étoit répandue sans fondement. --- La difficulté de se procurer le nombre de troupes auxiliaires, que la cour se proposoit d'engager cette année à son service pour envoyer
en